Droit des sociétés



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET

- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS I FXRASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code: REPPRES16 Durée: 4 heures Dernière mise à jour : 20/02/2025

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS 2024 (SESSION DU 4 JUIN 2024)

Formateur(s)

Bruno Dondero, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS Francis Lefebvre;

Notions et questions abordées

Le premier semestre de l'année 2024 a été riche à la fois en termes de nouveaux textes et d'évolutions jurisprudentielles. Cette formation vise à reprendre l'ensemble des nouveautés les plus importantes, et de comprendre ensemble quel est leur impact sur nos pratiques respectives.

PROGRAMME

I - Etude des nouveaux textes

- · Loi DDADUE 4 (loi nº 2024-364, du 24 avril 2024) : consolidation du nouveau droit des fusions, scissions, apports partiels d'actifs et opérations transfrontalières
- Proposition de loi sur l'attractivité financière : nouvelles règles de financement, dématérialisation des décisions collectives et autres mesures contenues dans le texte
- Projet de loi sur la simplification de la vie économique : évolutions sur la loi "Hamon" et autres mesures
- Décret n° 2024-152, du 28 février 2024, relatif à l'ajustement des critères de taille pour les sociétés et groupes de sociétés.

II - Evolutions jurisprudentielles

- Abus de majorité et franchise participative (Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-13.764)
- SARL : agrément des héritiers de l'associé décédé (Cass. com., 24 janv. 2024, n° 21-25.416)
- SAS : avantages particulier et plafond applicable aux actions de préférence sans droit de vote (Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-12.205)
- · Application de la solidarité commerciale dans le cadre d'une cession de parts sociales (Cass. com., 24 janv. 2024, n° 20-13.755)
- Discussion sur la méthode à appliquer par l'expert de l'article 1843-4 du Code civil (Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-15.897)
- Apport partiel d'actifs et sanctions du droit de la concurrence (Cass. com., 20 mars 2024, n° 22-11.648).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- · Actualiser les connaissances en droit des sociétés
- · Contextualiser les nouveautés
- Appréhender les incidences pratiques des nouveautés jurisprudentielles
- Augmenter la sécurité dans la gestion des dossiers de droit des sociétés

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Avocats, Juristes d'entreprise, Magistrats, Juges des tribunaux de commerce, Greffiers des tribunaux de commerce, Experts-comptables, Commissaires aux comptes.

SUPPORT PÉDAGOGIOUE

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Formation à distance accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- · Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant 14 jours
- Ce webinaire permet de valider 4 heures au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.